



Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration
Office de la santé
Service du médecin cantonal

Cas de coqueluche à la crèche

Qu'est-ce que la coqueluche ?

La coqueluche est une infection très contagieuse des voies respiratoires. Les bactéries qui causent la coqueluche produisent une toxine (poison) qui provoque des quintes de toux. La maladie se propage par la projection de gouttelettes dans l'air lorsqu'une personne infectée éternue, parle ou tousse. Les personnes malades sont contagieuses pendant environ trois semaines, mais seulement pendant cinq jours si elles prennent des antibiotiques. Des symptômes grippaux et une toux non caractéristique apparaissent entre une et trois semaines après la contagion. Une à deux semaines plus tard, les quintes de toux typiques de la coqueluche surviennent, lesquelles persistent pendant une à six semaines. Lors de ces accès de toux, la personne malade a des expectorations épaisses qui sont souvent suivies de vomissements. Les **complications, surtout chez les nourrissons et les enfants en bas âge**, sont des pneumonies, des convulsions et des lésions cérébrales.

Que faire ?

Soyez vigilants en ce qui concerne les nourrissons de moins de six mois : les risques sont plus élevés.

Les nourrissons de moins de six mois ont plus de risque de développer des complications graves. Evitez tout contact inutile avec eux, mais aussi avec les femmes qui sont au dernier trimestre de leur grossesse.

a) Vous ou votre enfant avez des symptômes qui ressemblent à ceux de la coqueluche (suspicion de coqueluche)

Consultez votre médecin ou votre pédiatre. Restez chez vous ou gardez votre enfant à la maison jusqu'à réception du diagnostic.

b) Vous avez ou votre enfant a été en contact avec une personne atteinte de la coqueluche dans les 21 derniers jours

Un *traitement préventif aux antibiotiques* est recommandé pour les *personnes non immunisées** qui ont des contacts avec :

- des nourrissons de moins de six mois,
- des femmes qui sont au dernier trimestre de leur grossesse.

Contrôlez votre carnet de vaccination : **sont immunisés*

- les adultes qui ont eu la coqueluche ou qui ont été vaccinés dans les dix dernières années ;
- les enfants qui ont été entièrement vaccinés contre la coqueluche (1re année de vie : 3 doses ; entre 4 et 7 ans : 4 doses ; entre 11 et 15 ans : 5 doses) ;
- les nourrissons de moins de six mois qui ont reçu au moins deux doses de vaccin.

Si vous développez ou si votre enfant développe des symptômes dans les 21 jours suivant un contact avec une personne malade, adressez-vous à votre médecin ou à votre pédiatre. Restez chez vous ou gardez votre enfant à la maison jusqu'à réception du diagnostic.